



Note d'orientation

Centre de connaissances de l'initiative de recrutement équitable

Table ronde : Accès à la justice pour les abus liés au recrutement

Jeudi 7 juillet 2022 - 09:30-11:30 (heure GVA)

Le Pôle de connaissances de l'Initiative pour le recrutement équitable de l'OIT organisera une table ronde sur le thème "Accès à la justice pour les abus liés au recrutement" afin de partager les résultats des dernières recherches de l'OIT et d'explorer des outils et des approches pratiques.

Objectifs

- Diffusion des résultats de recherche du document de travail de l'OIT sur "le recrutement équitable et l'accès à la justice pour les travailleurs migrants", par le biais d'une table ronde réunissant des experts et des praticiens du monde entier.
- Identifier les principaux domaines d'intervention de l'Initiative pour le recrutement équitable dans le domaine de l'accès à la justice (par exemple, des outils spécifiques ou des groupes de travail à développer)

Contexte

Pour des millions de travailleurs dans le monde, le recrutement est la première étape vers l'obtention d'un travail décent. Le recrutement peut être facilité par les services publics de l'emploi ou les agences de recrutement privées et/ou inclure les services d'intermédiaires et de courtiers. Pour les travailleurs migrants, en tant que première étape du processus de migration, les conditions de recrutement peuvent donner le ton aux expériences de migration et aux résultats du développement du travailleur.

Lorsqu'ils sont réglementés de manière appropriée, les services de recrutement jouent un rôle essentiel dans la mise en relation des demandeurs d'emploi qualifiés et des emplois disponibles. Cependant, on s'inquiète de plus en plus des services de recrutement qui se déroulent en dehors du cadre réglementaire et qui, en particulier, peuvent créer des conditions de vulnérabilité et d'exploitation pour les travailleurs migrants peu qualifiés. Les abus liés au recrutement peuvent impliquer un ou plusieurs des éléments suivants :

- la facturation des frais de recrutement et des coûts connexes aux travailleurs ;
- la tromperie sur la nature et les conditions de travail ;
- la conservation des passeports ou des documents de voyage ;
- les déductions salariales illégales ;
- la servitude pour dettes liée au remboursement des frais de recrutement et des frais connexes
- des menaces si les travailleurs veulent quitter leur employeur, associées à la crainte d'une arrestation, d'une expulsion ou d'une déportation ultérieure du pays d'emploi.

Lorsqu'un travailleur a été victime d'exploitation ou d'abus lors du recrutement, il doit disposer d'un recours effectif et significatif à la justice.

Garantir un accès effectif à la justice est une composante essentielle du travail de l'OIT sur la migration de main-d'œuvre et le recrutement équitable. L'OIT s'est efforcée de faire progresser l'accès à la justice pour les travailleurs migrants par le biais d'un certain nombre d'activités, notamment l'examen et l'analyse de la législation, le renforcement des capacités des détenteurs d'obligations et l'information et la sensibilisation des travailleurs migrants. Récemment, l'accès à la justice a été reconnu comme un "domaine d'intérêt prioritaire" par le Comité consultatif de l'Initiative pour le recrutement équitable.



Intervenants

1. **Equidem Research and Consulting** - pour partager les conclusions du document de travail de l'OIT intitulé "Recrutement équitable et accès à la justice pour les travailleurs migrants", qui donne un aperçu du cadre juridique et des lacunes actuelles en matière de protection des droits tout au long du cycle de migration de la main-d'œuvre, et explore des exemples de bonnes pratiques qui s'attaquent de manière constructive aux obstacles.

[Equidem](#) est un cabinet de recherche et de conseil en matière de droits humains et de droits du travail qui fournit une expertise aux entreprises, aux gouvernements et au secteur non lucratif.

2. **Justice without Borders (JWB)** - pour partager l'expérience dans le développement d'un guide de stratégie juridique pour soutenir l'accès transnational à la justice pour les travailleurs domestiques migrants qui ont été facturés des frais d'agence illégaux dans le corridor Philippines-Hong Kong (Chine).

[Justice without Borders \(JWB\)](#) est une ONG régionale basée en Asie qui crée un accès transnational à l'assistance juridique pour les victimes de l'exploitation du travail et de la traite des êtres humains - en mettant l'accent sur la recherche d'une indemnisation pour les travailleurs, même après leur retour dans leur pays. JWB travaille à Hong Kong (Chine), à Singapour, en Indonésie et aux Philippines.

3. **Social Science Baha (SSB) Nepal** - pour partager des recherches menées au Népal, en mettant l'accent sur la décentralisation du processus de mécanisme de réclamation et du système de "résolution alternative des conflits", comme moyen d'accroître l'accès à la justice.

[Social Science Baha](#) est une ONG qui vise à promouvoir et à améliorer la recherche en sciences sociales au Népal. SBB, en collaboration avec l'OIT, a publié le document : "Garantir l'accès des travailleurs migrants à un soutien juridique en cas de violation du processus de recrutement au Népal : Opportunities and Challenges" (à paraître)

4. **Membre du Réseau mondial d'entreprises sur le travail forcé et la traite (à confirmer)** - pour partager les initiatives du secteur privé visant à permettre l'accès à la justice, y compris le recours par le remboursement des frais de recrutement payés. Le [Réseau mondial des entreprises sur le travail forcé](#) est une organisation basée sur l'adhésion qui aide les acteurs du monde des affaires à travailler ensemble pour éradiquer le travail forcé.

5. **Représentant d'un syndicat ou d'un centre de ressources pour les travailleurs migrants (à confirmer)** - pour parler du rôle des syndicats dans la promotion d'un recrutement équitable et l'obtention de la justice pour les travailleurs migrants.